



**LA LAICITE DE L'ETAT CONGOLAIS  
A L'EPREUVE DU POUVOIR RELIGIEUX :  
ANALYSE ANTHROPOLOGIQUE**

**Par**

**Hilaire ANINAYOTE BWANA**

*Doctorant au Département d'Anthropologie, Université de Kinshasa*

**Résumé**

En pleine effervescence religieuse, l'application stricte du principe séparateur État-Église en République Démocratique du Congo (RDC), ne pourrait se faire sans heurts ni remous. Agissant par habitus, l'Église catholique spécifiquement, n'arrive pas à se défaire de son engagement socio-politique bimillénaire. Pour justifier leur engagement en faveur de la quête de l'État de droit et la consolidation de la démocratie en RDC à travers des déclarations et des messages sur la situation socio-politique et économique du pays, les évêques de la CENCO brandissent la fameuse « mission prophétique » de l'Église dans un État laïc.

A l'opposé, les gouvernants rappellent aux hommes de Dieu de « rester au milieu du village ». Le jeu du pouvoir inhérent à tout espace social intéresse chaque agent, qui en revanche, profile ses stratégies pour maintenir une position aisée au sein du champ. Pour les détenteurs du pouvoir temporel, le ralliement des agents du champ du sacré à faible capital économique, culturel et social paraît la meilleure. Cela entraîne de divergence des points de vue dans le chef de confessions religieuses sur la marche du pays.

Mots-clés : *Laïcité, Etat congolais, épreuve, pouvoir religieux, analyse anthropologique*

**Abstract**

In the midst of religious effervescence, the strict application of the principle of State-Church separation in the DRC could not be done without clashes or turmoil. Acting by habitus, the Catholic Church specifically, cannot manage to get rid of its bimillennial socio-political commitment. To justify their commitment to the quest for the rule of law and the consolidation of democracy in the Democratic Republic of Congo (DRC) through statements and messages on the socio-political and economic situation of the country, the bishops of the CENCO brandish the famous "prophetic mission" of the Church in a secular state.

On the other hand, the rulers remind men of God to “stay in the middle of the village”. The game of power inherent in any social space interests each agent, who, on the other hand, outlines his strategies to maintain a comfortable position within the field.

For the holders of temporal power, the rallying of agents from the field of the sacred with low economic, cultural and social capital seems the best. This leads to divergent points of view in the head of religious denominations on the march of the country.

Key words : *Secularism, Congolese State, ordeal, religious power, anthropological analysis*

## Introduction

De nos jours, à l'exception de quelques États à dominance islamique (la Somalie, la Mauritanie et les Îles des Comores), il n'existe plus de républiques théocratiques (chrétiennes) en Afrique. La plupart de pays se sont déjà déclarés, expressis verbis, laïcs et multireligieux avec des dispositions constitutionnelles claires sur la séparation des pouvoirs temporel et spirituel et la liberté religieuse, c'est-à-dire la pluralité des religions. L'option pour la laïcité de l'Etat s'est accompagnée de celle du régime démocratique et des élections comme mode d'accession au pouvoir mettant fin au règne des « rois-dieux », ou « sacralisés » ; fait que Maurice Ahanhanzo Glélé qualifie de « véritable laïcisation » du pouvoir ou de « rupture du sacré »<sup>1</sup>.

Depuis l'adoption par référendum de la Constitution en vigueur, la RDC s'est ornée de la casquette d'un Etat laïc. Cependant, le terrain offre une réalité différente. Les religions figurent dans la panoplie des faits sociaux et des institutions culturelles qui peignent le paysage socio-politique. Elles occupent la sphère politique à travers le rôle crucial que les confessions religieuses jouent dans les reproductions des schèmes politiques congolais. Les Eglises font régulièrement des incursions dans le champ politique, certaines agissant comme des instruments du pouvoir ou la garantie de leur légitimité et d'autres, en l'occurrence l'Eglise catholique et par moment l'Eglise du Christ au Congo, chargeant leurs actions de « mission prophétique », agissent comme de véritables partis politiques d'opposition.

La question d'ambiguïté de la laïcité de l'Etat congolais est plus qu'une évidente à cause de l'environnement socio-culturel qui ne prête pas à une prétendue disjonction qui voudrait que : « *la religion, par essence, se tourne vers le spirituel, l'au-delà, tandis que l'État lui se donne pour mission fondamentale de bâtir la cité terrestre, une société temporelle* »<sup>2</sup>.

Par conséquent, la difficulté de construire un Etat « purement » laïc est bien réelle pour un Congolais immergé dans « *une communauté nationale imprégnée de croyances*

<sup>1</sup> M. AHANHANZO GLÉLÉ, *Religion, culture et politique en Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine, 1981, p. 24. Ce propos de l'auteur correspond au temps fort des régimes dictatoriaux en Afrique avec des chefs d'État despotes à la trempe de Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Wa Zabanga, Maréchal du Zaïre qui, ne cessait de brandir la sacralité de son pouvoir à chaque fois que cela faisait objet d'une quelconque critique par l'Occident.

<sup>2</sup> L. de HEUSCH, « Pour une dialectique de la sacralité du pouvoir », dans Dir. L. de HEUSCH, *Le Pouvoir et le Sacré*, Annales du Centre d'Étude de Religions, n° 1, Bruxelles, ULB, 1962, p. 32.

*religieuses et convaincu que tout pouvoir vient de Dieu, sinon des sorciers et de leurs fétiches*<sup>3</sup>.

Comme il convient de le souligner, notre recherche en DES démontre que l'Église catholique reste au centre des pesanteurs des pouvoirs religieux sur l'édification d'un Etat laïc en RDC. Ce qui justifie notre préoccupation centrale qui consiste à nous interroger, sur la récurrence de heurts entre l'Église catholique et le pouvoir étatique plutôt qu'avec d'autres confessions religieuses depuis l'indépendance jusqu'à nos jours.

Pour tenter de rencontrer la problématique soulevée, nous nous sommes fondé sur l'hypothèse qu'au-delà de la prestigieuse « mission prophétique », les heurts entre l'État congolais et l'Église catholique seraient dus aux rapports de force d'ordre politique. Encore très attachée à l'autorité puissante bimillénaire du Vatican, l'Église catholique du Congo toujours extravertie, semblerait obnubilée par un conservatisme à outrance. Aussi, refuse-t-elle toute politique qui viserait son exclusion du champ politique. Par ailleurs, le combat interreligieux face à la question politique s'articulerait autour des divergences doctrinales et les velléités hégémoniques de l'Église catholique. Les divergences des points de vue seraient dues au fait que, chacun des agents (confessions religieuses) se comporte différemment pour son positionnement, alors que les circonstances le permettent, mais aussi en puisant dans son background historique de son regroupement spirituel.

Un tel présupposé nécessite pour sa vérification, le choix d'un cadre méthodologique bien défini faisant assurément, appel à un arsenal d'outils de recherche qualitative indispensable. Quelles sont les méthodes d'analyse et les techniques de recherche d'implication des faits auxquelles l'on peut avoir recours dans une étude anthropologique de la laïcité de l'Etat congolais ?

Soucieux de procéder à la validation de l'hypothèse formulée et de rencontrer la problématique posée, nous avons fait usage du constructivisme structuraliste méthodologique de Pierre Bourdieu, de la méthode historique et de quelques incursions dans le procédé dialectique matérialiste.

Dans les lignes qui suivent, nous justifions le choix et l'opérationnalisation de ces trois méthodes dans la présente étude avant d'exposer les principaux résultats. Une brève conclusion y met un terme.

## **I. JUSTIFICATION ET OPERATIONNALISATION METHODOLOGIQUE**

### **1.1. Le choix de la théorie oblige celui de la méthode**

---

<sup>3</sup> C. KABUYA Lumuna, *Réflexions sur la démocratie congolaise et ses principaux défis*, Kinshasa, Edition CEDIS, 2017, p. 46.

Le choix de la théorie de champs comme épine dorsale de l'argumentaire de cette recherche nous impose le constructivisme structuraliste méthodologique pour poser, opposer et concilier les points de vue des agents de chaque champ en compétition, particulièrement le champ politique et religieux. Puisqu'il s'agit d'analyser la question de manière globale et non individuelle, le concept « agent » inhérent à la théorie de champs, qui renvoie à l'idée d'institution ou de groupe, explique mieux le fait sous étude.

Le jeu du pouvoir renvoie au combat de positionnement ou à la compétition qui, par moment, engendre des conflits mais ce combat s'effectue entre « agents » au sein d'un espace social. Il ne s'agit pas d'une opposition du genre propriétaires ou détenteurs des moyens de production (capitalistes ou bourgeois) et ouvriers ou prolétaires de Karl Marx.

L'option pour l'exploration de la théorie de champs sociaux et de l'habitus se justifie par le souci de mieux pénétrer le conflit de leadership religieux, comprendre le comportement de l'Eglise catholique comme un agir par habitus, et non une interférence dans le champ politique.

En prenant l'Eglise catholique (CENCO) comme un objet d'étude, nous avons brisé le dogme de vérité infaillible ou de la « mission prophétique », rejetant ainsi toute forme de « doxa » ou des idées communes du genre la parole des évêques égale à la vérité absolue. Il s'agit du refus de l'hypo-nivellement comme le nomme Sylvain Shomba.

## 1.2. Opérationnalisation méthodologique

Dans chaque champ, il existe une opposition entre dominants et dominés. Seuls les détenteurs de plus de capitaux occupent la position dominante.

Pour rappel, le constructivisme structuraliste méthodologique est une démarche qui réconcilie<sup>4</sup> le réalisme social ou point de vue objectiviste du fait social (paradigme holiste) et l'atomisme social ou l'individualisme méthodologique (point de vue subjectiviste). Il est porté par la théorie de champs sociaux (objectivisme) et la théorie de l'habitus (subjectivisme).

Le mot champ est d'inspiration de la physique et non de l'agriculture. Pierre Bourdieu compare les univers sociaux à un champ électromagnétique. Comme un

---

<sup>4</sup> Il convient de noter que d'autres sociologues avaient également réconcilié les deux positions. Pour G. Gurvitch (*Vocation actuelle de la sociologie*), il est plutôt question de complémentarité et non de contradiction. Il s'agit, en fait, de deux approches différentes d'une même réalité faite à la fois de collectivité structurée et organisée et de relations internes ou interindividuelles. L'importance relative accordée à ces aspects varie selon le phénomène à étudier. C'est ainsi qu'il souligne qu'il faut étudier les phénomènes sociaux en les considérant comme étant totaux, globaux et groupaux, c'est-à-dire, toute la réalité considérée en relation avec d'autres phénomènes selon les groupes considérés).

électron, un agent est à la fois agi et agissant dans un champ dont il appartient et par là, à celui de l'espace social composé des champs sociaux.

Les institutions ne sont pas des substances, mais des interactions entre des agents individuels et collectifs. Dans la logique du constructivisme structuraliste (méthode pour laquelle nous avons opté), la vie sociale est faite d'infinité d'interactions (échanges, discussions, conflits, compétition, etc.).

Dans un champ, chaque agent occupe une position sociale dont la valeur se mesure par la distance sociale qui sépare quelqu'un des autres positions inférieures. A titre illustratif, considérons la position sociale des évêques catholiques par rapport à celle de plusieurs instigateurs d'autres confessions religieuses. La lutte interminable de positionnement entre agents religieux l'explique bien.

Dans notre argumentaire sur la compétition entre dominants et dominés ou entre nouveaux entrants et anciens dans un champ social, le « capital » que chaque individu (agent) a accumulé au cours de sa vie, est déterminant pour assurer sa position au sein du champ. En tant que facteur déterminant du pouvoir au sein d'un champ ou sous-champ donné, plus on a du capital, plus on dispose du pouvoir. Différemment des marxistes qui le réduisent au seul facteur économique, il y a une pluralité des capitaux d'après Bourdieu avec une prépondérance du capital économique.

La position hégémonique de l'Eglise catholique tient à son accumulation à la fois du capital économique, social et culturel dans la mesure où tous les capitaux finissent chacun par imprimer le « capital symbolique », c'est-à-dire, la transposition du capital économique, culturel ou social au niveau de la représentation qu'en ont les agents du champ. Il confère aux agents des propriétés immatérielles comme autorité, légitimité, prestige, notoriété, honneur, talent, don, goût, intelligence, etc. qui n'ont de valeur qu'à leur reconnaissance par d'autres.

Le capital symbolique confère à l'agent le pouvoir symbolique. L'Eglise catholique a souvent appliqué la violence symbolique à travers les déclarations et messages de la Cenco ; une violence douce et masquée qui ne touche pas le corps, mais les esprits.

Puisque tout champ est le théâtre d'une tension permanente, un espace de « lutte » entre les porteurs de la plus grande part de capital économique, culturel, social et ceux qui aspirent à accumuler le capital qu'ils n'ont pas encore. Pour occuper ou maintenir une bonne position sociale dans un champ, il faut affûter des stratégies. Elle consiste pour les anciens, le cas échéant, l'Eglise catholique et l'ECC, à exclure la concurrence tandis que pour les nouveaux entrants (églises de réveil), à défoncer le système ou faire sauter les barrières qui les excluent de privilèges du champ. Ce qui explique les divergences entre l'Eglise catholique (ECC) hégémonique et les autres confessions religieuses.

Le jeu du pouvoir démontre que les détenteurs des pouvoirs étatiques cherchent toujours à diviser les églises en vue de s'imposer. Le pouvoir colonial a chéri l'Eglise catholique au détriment des églises protestantes. Après le catholicisme colonial, le président Mobutu a organisé et réuni les églises protestantes en ECC et les mouvements kimbanguistes en E.J.C.S.K. pour se constituer une force contre la toute puissante Eglise catholique. La stratégie du pouvoir temporel se joue autour du capital économique. Conscients de leur faiblesse financière et managériale, les nouveaux entrants dans la sphère religieuse congolaise ont encore besoin des faveurs des institutions publiques pour leur implantation et leur essor. C'est ainsi, pensons-nous, qu'ils cèdent facilement au jeu du prince en se plaçant généralement aux antipodes de l'Eglise catholique, non pas par conviction réelle, mais en raison de leur substance, pour échapper à la guillotine des pouvoirs publics.

### 1.3. La méthode historique

De manière spécifique, la laïcité de l'État congolais ne se pose pas comme une question juridique. Elle apparaît plus dans sa dimension politico-culturelle, ce qui rend son application et sa compréhension difficiles. Entre l'affirmation de la vérité constitutionnelle de la séparation de l'État et l'Eglise, la neutralité et la liberté religieuse et leur application, se constitue un creux socio-culturel dont la bonne jauge de la profondeur permet d'imprimer la face réelle de la laïcité de l'État congolais.

L'explication d'un fait social par *l'habitus* est l'aboutissement d'une démarche diachronique. Comme il n'y a pas d'histoire sans écrits et la tradition orale, le recours aux sources documentaires s'est imposé non pas seulement pour la bonne saisie de la notion de la laïcité dans son contexte historique, mais aussi pour éclairer notre point de vue sur la question de savoir pourquoi l'Eglise catholique, premier agent important du champ du sacré, s'invite-elle toujours dans le champ politique ? Des incursions qui ne manquent pas de provoquer des heurts fréquents entre l'autorité gouvernementale et la hiérarchie de l'Eglise catholique. Ces faits très commentés sont généralement bien documentés.

La recherche du contexte historique de la laïcité en Occident et du sens plénier de ce concept comme séparation entre le pouvoir temporel et le pouvoir religieux, permet de se questionner sur son contenu réel en RD Congo, pays confronté à des problèmes socio-politiques distincts de ceux du 16<sup>ème</sup> siècle sur l'espace culturel européen.

A chaque champ social correspond un *habitus*. L'Eglise catholique a également le sien dans le champ religieux. En effet, l'engagement socio-politique fait partie intégrante de la vie de l'Eglise catholique. Devant l'évidence constitutionnelle de la laïcité, l'Eglise catholique congolaise semble bien être rattrapée par son histoire originelle marquée par l'accointance avec le pouvoir impérial, le contexte colonial de son implantation en RDC, son engagement centenaire dans le domaine de l'éducation et

de la santé et son influence incontestée sur la marche du pays jouissant d'une grande légitimité populaire. C'est dire qu'en plus de son poids social, l'Église catholique a toujours joué un grand rôle dans la construction de la conscience nationale congolaise : éveil de conscience avant l'indépendance, lutte pour la démocratie et l'instauration d'un État de droit. Elle agit par habitus. Peu importe le changement de régime, elle a toujours le réflexe d'interpellateur ; les mêmes causes produisant les mêmes effets. La méthode historique permet de revenir sur les mécanismes à l'origine de heurts entre le pouvoir temporel et le pouvoir religieux et de jeter par-là, un pont entre l'histoire et le comportement de l'Église catholique pour conclure aux faits d'habitus.

#### 1.4. Le procédé dialectique

Notons que pour Loubet Del Bayle J.L., « *la dialectique est d'abord associée au concept de totalité en niant l'isolement entre ces ensembles et leurs parties et en soulignant que la réalité sociale est le fait de l'ensemble des interactions entre ses différents éléments. Elle tend ensuite à privilégier la recherche de contradictions au sein de cette réalité, en mettant en relief, derrière l'apparente unité du réel, les tensions, les oppositions, les conflits, les luttes, les contraires et contradictions* »<sup>5</sup>. Comptant parmi les méthodes les plus connues et les plus usitées en sciences sociales, nous nous refusons de nous livrer à un exposé trop académique de la dialectique, c'est-à-dire à un récital de ses lois connues de tous.

Toutefois, il convient de remarquer que le matérialisme historique, comme théorie qui porte la méthode dialectique, est fondé sur l'idée que la structure économique est le fondement réel par lequel doivent s'expliquer en dernier ressort la superstructure des institutions juridiques, la superstructure idéologique. Par rapport à la recherche sur les relations Eglise-Etat, l'élément capital comme source du pouvoir est mieux élucidé par la théorie de champs sociaux.

Dans une large mesure, le procédé dialectique nous a permis de mettre en dialogue les points de vue de nos enquêtés dans l'analyse de la question de l'apolitisme théorique, de l'inféodation des églises au régime en place, et la guerre de positionnement de ces églises en RDC en pleine effervescence de celles de réveil qui font perdre aux anciennes confessions religieuses leur monopole dans le champ du sacré. Dans le jeu du pouvoir, lorsqu'un agent s'oppose à l'autre, un troisième, souvent l'allié d'un des antagonistes, surgit pour maintenir l'équilibre au sein du champ social.

Telles sont les trois méthodes qui, de par leurs postulats épistémologiques, ont contribué à la compréhension de la laïcité de l'Etat congolais confrontée aux pesanteurs du pouvoir religieux. Dès lors que le but de toute recherche qualitative consiste à comprendre la réalité telle qu'elle est perçue par les individus, ces méthodes qui sont

---

<sup>5</sup> J.-L. LOUBET DEL BAYLE, cité par S. SHOMBA KINYAMBA, *Méthodologie de la recherche scientifique : Les ficelles de captage et les logiques d'analyse des données*, PUK, Kinshasa, 2012, p.133.

destinées à concourir à l'interprétation et l'explication des faits, ne peuvent, à elles seules, opérer sans le recours à certaines techniques de recueil des informations.

Il nous a donc, semblé indispensable d'utiliser le plus possible les techniques de l'observation directe et les interviews pour croiser les différentes informations afin de rédiger la présente étude. L'exploration documentaire dont nous avons fait allusion en énonçant la méthode dialectique nous a permis d'accéder à des sources écrites, d'archives et électroniques, d'ouvrages tant physiques que virtuels.

### **1) L'observation directe**

Éveillé sur la question depuis 2015, une année avant la fin du deuxième mandat du Président Joseph Kabila, nous avons maintenu un regard aiguisé sur la situation politique de la RDC, le comportement des agents du champ politique et de ceux du secteur religieux, sur les questions sociales, les questions d'actualité comme la gratuité de l'éducation de base et sur la perception du pouvoir politique et spirituel par la population, « bien précieux » disputé par les agents de ces deux champs. Les politiciens et les « hommes de Dieu » se disent tous porte-paroles du peuple. Cette observation qui s'est focalisée sur des événements mettant en interaction (consensus/discordances) les agents de champs politique et religieux et les comportements des compétiteurs actifs et passifs, s'est faite de manière directe au quotidien dans la ville-capitale, siège des institutions politiques et religieuses.

Dans cet exercice scientifique, nous avons évité toute forme de familiarité particulière avec la situation sociale à l'étude et privilégié la distanciation comme mode d'appréhension du réel.

### **2) Les entretiens**

Puisque l'observation à elle seule ne suffit pas pour accéder à de nombreuses informations pourtant nécessaires à notre recherche en DES, il fallait pour cela, recourir au savoir-faire et au souvenir de quelques personnes ressources, c'est-à-dire leurs points de vue. Ces entretiens dirigés et spontanés selon le type d'informateurs étaient étayés par un guide spécifique reprenant les grandes lignes selon le type d'interlocuteur et l'information attendue. Ceci, non pas seulement pour orienter le débat vers l'essentiel, mais surtout pour dissiper tout doute qui planerait dans l'esprit de l'informateur étant donné l'aspect sensible de l'objet de notre recherche. Ce document était déposé en avance sur exigence de la plupart de renseignant en vue d'une conversation fructueuse.

L'univers d'enquêtes est constitué d'une diversité d'opérateurs socio-politiques notamment : les politiciens, les membres du clergé et les instigateurs des nouveaux mouvements religieux, les acteurs de la société civile, les enseignants (chercheurs) et les gens ordinaires. Hormis les questions spécifiques, les discussions ont tourné autour de quelques points névralgiques avec ces différents groupes : la vraie physionomie de

la laïcité de l'État congolais, les raisons de heurts entre l'Église catholique et le pouvoir temporel, la relation Église-État en RDC, l'Église et la politique, etc.

Des expressions récurrentes telles que « l'Église doit être au milieu du village », comme rappel à l'ordre du clergé par rapport au statut laïc de l'État, la rétorque par « la mission prophétique de l'Église », etc. ont fait l'objet d'enquête

Avec des gens ordinaires, nos entretiens ont été articulés autour des marches pacifiques du 31 décembre 2017, du 21 janvier et 25 février 2018 suite à l'appel du Comité Laïc de Coordination (CLC) avec la facilitation des curés des paroisses. Il s'est agi à la fois de vérifier : (1) si les fidèles catholiques ont obéi à l'appel de la hiérarchie au nom de la foi ou de l'engagement citoyen ; (2) les motifs de participation des fidèles d'autres confessions religieuses malgré le mot d'ordre contraire à celui de leurs Pères spirituels ; (3) pourquoi les chômeurs, les gangsters (shégués, Kuluna) et autres laissés-pour-compte ont-ils pris largement part à ces marches ?

Ces quelques failles minimales ont été compensées par l'entretien spontané avec deux professeurs (un historien enseignant à Paris et à l'Université de Kinshasa et un philosophe-sociologue détenteur d'une chaire dans plusieurs universités de la RDC et du Cameroun). Avec eux nous avons eu des échanges de portée scientifique incommensurable sur notre thème.

### **3) La recherche documentaire**

Il est utile pour tout chercheur de connaître, ce qui, avant lui, a fait l'objet d'une réflexion ayant mené à des conclusions bien établies. Pour ce faire, il doit consulter des documents en vue, entre autres raisons, d'y puiser des informations utiles déjà existantes pour son étude.

L'utilisation de cette approche a été fort avantageuse pour nous. Elle nous a permis d'entrer en possession des données concernant l'histoire de la laïcité, d'implantation du christianisme en RDC en général, des relations entre Eglise-Etat, l'enseignement social de l'Eglise catholique (encycliques, messages et déclarations des évêques de la CENCO, etc.). La plupart de documents consultés sont des ouvrages scientifiques, des thèses de doctorat, des mémoires de D.E.S., des résultats de recherche ou des pages Web, etc.

Il est judicieux de noter aussi que la recherche documentaire a été utile à toutes les étapes de la présente recherche. Elle s'est effectuée durant les phases exploratoire, exécutoire et analytique de cette étude.

## **II. LES RESULTATS**

### **2.1. L'effectivité de la laïcité en RDC**

Par rapport à notre préoccupation concernant la nature réelle de la laïcité de l'Etat congolais, nous avons avancé l'hypothèse d'une laïcité de façade pour assurer une certaine neutralité religieuse ; une laïcité de forme et non de fond, donc un modèle atypique de laïcité. Mais après vérification, nous infirmons ce présupposé pour deux raisons. Sur plan du principe juridique de la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir religieux, l'Etat demeure le seul régulateur du champ religieux. Quant à la liberté religieuse, il n'existe pas de religion d'Etat en RDC. C'est un Etat du pluralisme religieux. Chaque Congolais exprime librement la religion de son choix.

Néanmoins les interférences des agents religieux dans le champ politique sous forme de dénonciation, généralement très peu gênante pour la communauté nationale, confère à la laïcité de l'Etat congolais, un caractère atypique.

## **2.2. L'origine commune de la démocratie et de la laïcité**

Le caractère particulier de la laïcité en RDC tient au ballotement de ce courant entre le régime dictatorial et la mise en place de la jeune démocratie. Alors qu'en France comme aux Etats-Unis, la démocratie et la laïcité sont nées des révolutions qui ont neutralisé en même temps, le pouvoir du « roi » et l'influence de l'Eglise catholique et infligé aux religions un caractère apolitique. En RDC, c'est l'Eglise qui prend souvent le devant dans la longue lutte du peuple pour son mieux-être.

En outre, l'expérience de l'Etat laïc dans le contexte démocratique ne date que de quinze ans. De ce fait, elle n'a rien de comparable à celle de pays à tradition laïque comme les Etats-Unis, la France et la Grande Bretagne devenus laïcs suite aux mouvements de révolutions populaires contre l'autorité des rois et des papes.

Il existe un lien étroit entre la laïcité et la démocratie. Moins l'Etat est dictatorial, plus il devient laïc. Le pouvoir religieux a tendance à baisser dans un régime démocratique ou dans un système libéral plutôt que sous un régime autocratique ou dans des sociétés pauvres.

## **2.3. L'ambiguïté de statut d'organisations de Société civile conféré aux églises**

Pour un euro-américain, ce que nous appelons société civile, à laquelle appartiennent les confessions religieuses, n'en est pas une au regard des charges socio-politiques leur attribuées. En toile de fond, il s'agit des organisations gérées par des agents du service social qui œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie des habitants tant en ce qui concerne la maintenance, la rénovation que la résolution des conflits sociaux. Sous d'autres cieux, la société civile agit comme un syndicat local pour le bien de la population en termes d'aménagement des routes, d'alerte sur la fourniture de l'électricité, le dégagement des immondices, la régulation des tapages nocturnes, etc. De par leur objet social, les organisations confessionnelles ne devaient pas faire partie de la société civile.

Mais en RDC, régies par la loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux Associations Sans But Lucratif et aux Etablissements d'Utilité Publique, les confessions religieuses ont statut d'ASBL au même titre que toutes sortes d'organisations non gouvernementales dont nombreuses servent de tremplin pour accéder au pouvoir législatif ou exécutif. La physionomie de la société civile RD congolaise est tricolore : les organisations proches du pouvoir, le groupe allié à l'opposition et la dernière faction qui se déclare neutre.

#### **2.4. L'adéquation entre le christianisme et la défense des libertés de l'homme**

Cette étude a conclu à l'existence d'une congruence entre la religion de Jésus-Christ et la défense des libertés de l'homme, la lutte contre la corruption, les injustices et la dictature. Pour les décideurs juifs, Jésus-Christ a été ignominieusement mis à mort à cause de ses propos taxés de subversifs par rapport à la loi et à l'ordre socio-politique établi. Aux yeux de l'autorité romaine, le christianisme originel, est apparu comme un mouvement de contestation. Pour autant que cela paraisse vrai, les dénonciations de l'injustice, de la corruption, de la dérive dictatoriale, de la gabegie, etc. par les églises chrétiennes s'inscrivent dans le cadre de la mission prophétique. La léthargie, le silence ou l'indifférence de toute église se disant chrétienne, serait la trahison du christianisme originel.

Justement, quand l'Eglise s'inféode au pouvoir temporel, elle perd souvent de repères dans le combat contre les injustices. Pendant l'esclavage et la colonisation, l'Eglise de Rome en RDC était restée muette sur ce crime gravissime contre l'humanité. C'est le prophète Simon Kimbangu qui a prédit, le premier, l'indépendance avant les cris tardifs de quelques laïcs catholiques proches de l'abbé Joseph-Albert Malula. L'Eglise catholique restée hostile à tout élan nationaliste, a facilité l'arrestation de Simon Kimbangu et influencé sa condamnation ; plus tard, elle véhiculera des fausses rumeurs sur la prétendue idéologie communiste qui amènera Patrice Emery Lumumba à la mort.

#### **2.5. L'Eglise catholique « vulgarisatrice » des idéologies impérialistes**

Nos recherches font apparaître l'Eglise catholique comme une institution vulgarisatrice des idéologies impérialistes, qui, dès les premiers instants de l'implantation du christianisme en Afrique, s'est montrée le principal artisan de la matérialisation des courants des Occidentaux et des maîtres du monde. Depuis le début des années nonante, elle est devenue le principal façonnier de la démocratie à l'occidental qui colle mal avec la réalité de notre vie. En effet, dans la vague du courant de la perestroïka, elle a été sollicitée dans plusieurs Etats de l'Afrique noire pour conduire les conférences nationales devant aboutir à la mise en place d'un nouvel ordre politique en remplacement des régimes dictatoriaux. Au Bénin, en Centrafrique, au Congo-Brazzaville, en RDC, etc. des évêques et archevêques furent choisis pour diriger

ces forums de vérité et réconciliation qui devaient, selon la volonté du Président français, François Mitterrand, baliser la voie vers des régimes démocratiques.

En RDC, l'Eglise catholique se fait passer pour la gardienne des élections libres, transparentes et crédibles menaçant souvent de mettre sur la place publique son propre résultat. Pourtant, dans les pays de ceux qui nous imposent la démocratie comme mode de gouvernance, les confessions religieuses ne se mêlent pas du processus électoral. Chez nous, l'Eglise catholique va parfois plus loin.

## **Conclusion**

En RDC, un pays laïc, les religions jouent un rôle remarquable dans la sphère socio-politique. Le fait religieux occupe une place de choix au centre de la vie nationale. Beaucoup de faits paradoxaux au principe de la distinction entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel ont été glanés pour souligner l'influence considérable qu'exercent les confessions religieuses sur la marche de la politique. Malheureusement, ces assauts à l'exercice d'un Etat laïc véritable sont généralement voulus ou acclamés par la population ; une preuve évidente de la complexité de notre laïcité.

De ce point de vue, une laïcité qui imposerait le silence aux confessions religieuses sur des questions politiques et de gouvernance n'est pas envisageable dans le contexte religieux de la RDC caractérisée par une effervescence religieuse, particulièrement celle du christianisme qui se veut défenseur des opprimés.

Les guéguerres Eglise catholique-Etat congolais et l'accointance des pouvoirs publics avec d'autres confessions religieuses opposées à l'Eglise du Souverain Pontife au Congo sont loin de prendre fin. A chaque changement de régime, nous nous retrouvons dans une situation de cercle vicieux. Réalité effective ou réalité en devenir, le débat sur la laïcité est loin d'être clos.

Certes, le lien historique entre l'Eglise catholique et le pouvoir colonial n'est pas totalement rompu au moment où la démocratie à l'occidental s'impose comme le maître mot en RDC sans qu'aucune confession religieuse importée n'en propose une version adaptée à nos réalités de vie. Par contre, les Evêques catholiques travaillent d'arrache-pied pour sa matérialisation sans prendre en compte les conséquences dues à son inadaptation.

D'où la nécessité de repenser et de réviser la notion de l'Etat et celle de la laïcité afin de créer une nouvelle architecture institutionnelle, c'est-à-dire, de construire notre propre modèle de l'Etat, de la laïcité et de la démocratie répondant aux réalités de notre vie sociale. L'homme appelé à bâtir ce type d'Etat demeure, malheureusement, à recréer.

## **Bibliographie**

- ACCARDO A., *Introduction à la sociologie de l'illusionnisme social*, Bordeaux, le Mascaret, 1983.

- AHANHANZO GLÉLÉ M., *Religion, culture et politique en Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine, 1981.
- de SARDAN, J.-P. O., *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, « Anthropologie prospective 3 », Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.
- HEUSCH L. (de), « Pour une dialectique de la sacralité du pouvoir », dans Dir. L. de HEUSCH, *Le Pouvoir et le Sacré*, « Annales du Centre d'Étude de Religions 1 », Bruxelles, ULB, 1962, p. 15-47.
- KABUYA LUMUNA C., *Réflexions sur la démocratie congolaise et ses principaux défis*, Kinshasa, Edition CEDIS, 2017.
- SHOMBA KINYAMBA, S., *Les stigmates de l'hypo-nivèlement en sciences sociales : esquisses d'une théorie*, Kinshasa, PUK, 2017.
- SHOMBA KINYAMBA, S., *Méthodologie de la recherche scientifique : Les ficelles de captage et les logiques d'analyse des données*, PUK, Kinshasa, 2012.
- SHOMBA KINYAMBA, S., *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, MES, 2016.